

Adaptation de la Gemapi aux territoires de montagne

Outils et retours d'expériences



© Cerema

MARDI
13
Juin
2023

BRON – Cité des mobilités
Amphithéâtre Fourvière - Bâtiment 1

Conférence technique territoriale organisée
par le Cerema Centre-Est



CONTEXTE & ENJEUX

Créée par la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence obligatoire dévolue aux EPCI-FP dont la finalité est la gestion intégrée de l'eau. Elle s'articule autour de 4 missions obligatoires définies dans l'article L211-7 du code de l'environnement.

Les territoires de montagne présentent des contraintes spécifiques (rivières torrentielles, transport solide notamment) que la compétence GEMAPI intègre mal. C'est dans ce contexte que le Cerema a accompagné la communauté de communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance dans l'adaptation de l'exercice de cette compétence à son territoire de montagne.

Les différents travaux réalisés, notamment un benchmark conduit par le Cerema, ont montré que des territoires avaient déjà mis en place des actions pour adapter la Gemapi à leur spécificité montagnaise. La plupart des collectivités interrogées ont par ailleurs fait part de la nécessité d'un partage des réflexions et des outils produits dans les diverses zones de montagne de France et



OBJECTIFS

Partager des retours d'expérience de territoires de montagne ayant mis en œuvre la compétence GEMAPI :

- Quelles problématiques ?
- Quelles actions ?
- Quels outils ?



PUBLIC

Cette journée s'adresse au public suivant :

- Autorités Gemapiennes en zone de montagne
- Collectivités en zone de montagne
- Services de l'Etat
- Agences et Offices de l'Eau



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant sur le lien suivant : <https://ypl.me/r31>

Date limite d'inscription : 6 juin 2023

*Nous attirons l'attention des participants en présentiel sur le fait que l'inscription au repas nécessite un **paiement en ligne** (même lien)*



Visio disponible (outil RingCentral) : <https://webinar.ringcentral.com/j/1463396503>

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire également via le lien ci-dessus.



PROGRAMME

- 09h00 **Accueil café**
- 09h30 **Ouverture de la journée - Séverine BOURGEOIS, directrice, Cerema Centre-Est**

Enjeux de la GEMAPI en territoire de montagne, témoignages et benchmark

- 09h40 **Les spécificités des territoires de montagne et interaction avec la GEMAPI**
DDT ou Agence de l'Eau (sous réserve)
Yann QUEFFELEAN, ONF Département Risques Naturels – Pôle RTM
- 10h15 **Les problématiques rencontrées par les collectivités**
Cécile MOTTE, directrice générale adjointe et Gérard COLOMER, 1er vice-président finances publiques, évaluation des politiques publiques, contrat de rivière et GEMAPI à la CCPEVA + témoignages de deux autres collectivités (sous réserve)
- 11h15 **État des lieux des pratiques sur différents territoires (benchmark)**
Claire FRAISSE, chargée d'études en risque inondation, Cerema
- 11h30 **Exemples de territoires avancés dans la démarche**
SM3A (sous réserve) et SMIAAC (sous réserve)

12h15 **Pause déjeuner**

Exemples d'outils pour appliquer la GEMAPI

- 13h45 **Doctrine d'aide à la décision**
Lalie CHOCHON, directrice du service biodiversité et agriculture, CCPEVA
Sylvain MOREIRA, chef de Groupe Eau et Risques, Cerema
- 14h15 **Déclaration d'Intérêt Général (DIG)**
SM3A (sous réserve)
- 14h45 **Outil de suivi des événements météorologiques ou d'alerte**
Grenoble Alpes Métropole ou Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (sous réserve)

Exemples d'actions réalisées

- 15h15 **Le transport sédimentaire**
Pays de Lourdes et des vallées des Gaves
- 15h40 **Un projet qui mêle GEMA et PI**
SISARC (sous réserve)
- 16h05 **Définition des systèmes d'endiguement intégrant des ouvrages torrentiels**
Zélie GAHON, syndicat du Pays de Maurienne
- 16h30 **Clôture de la journée**

INFORMATIONS

Cerema Centre-Est

Amphithéâtre Fourvière – Bâtiment 1

Cité des Mobilités

25 avenue. François Mitterrand
69500 Bron

Contacts logistique

Claire Détruit - claire.detruit@cerema.fr - 04 73 42 10 25

Rima Badra - rima.badra@cerema.fr - 04 72 14 33 15

COMMENT VENIR ?



Par les transports en commun

- Depuis la gare de la Part-Dieu (45 mn)

Métro ligne B, direction « Gare d'Oullins »

Correspondance à Saxe – Gambetta

Métro ligne B, direction « Gare De Vénissieux »

Correspondance, descendre à Grange Blanche

Tram T5, direction « Parc du Chêne – Eurexpo »

Arrêt « Parc du Chêne » (50 m de la Cité des mobilités)

- Depuis la gare de Perrache (40 mn)

Tram T2 Direction « St Priest Bel Air »

Correspondance à « Bron Hôtel de Ville »

Tram T5 Direction « Parc du Chêne-Eurexpo »

Arrêt « Parc du Chêne »

- Depuis la gare TGV – Aéroport St Exupery (50 mn)

Navette "Rhônexpress", direction « Lyon-Centre »

Correspondance à « Vaulx-en-Velin - La Soie »

Bus C15, direction « Bachut-Mairie du 8^{ème} »

Arrêt « Lycée Jean-Paul Sartre »